



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SAINT-BRIEUC, LE 9 DÉCEMBRE 2025

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES COLLÉGIENNES ET DES COLLÉGIENS - C'EST PARTI POUR LA 3ÈME ÉDITION !

LES ÉLÈVES DES COLLÈGES PARTICIPANTS REÇUS DANS L'HÉMICYCLE PAR
LES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Le Conseil départemental des collégiennes et des collégiens : c'est reparti !

Entre décembre et janvier, les 190 élèves représentant des 7 collèges participants et leurs enseignants et enseignantes sont reçus à l'Hôtel du Département par les conseillères et les conseillers départementaux de leur territoire afin de découvrir les missions du Conseil départemental et le rôle des élues et élus, avant de visiter l'hémicycle et le bureau du Président.

Mis en place pour la première fois à la rentrée 2023-2024, le Conseil départemental des collégiennes et collégiens est reconduit pour une 3^e édition !

« Cette opération de sensibilisation des jeunes citoyennes et citoyens est un véritable parcours d'éducation civique grande nature, indique **Christian Coail**, président du Conseil départemental. Son but est de sensibiliser les élèves des collèges publics et privés à la démocratie tout en leur permettant de découvrir les politiques menées par la collectivité et ainsi être acteurs et actrices de la vie locale. »

Cette année encore, 7 établissements publics et privés se sont portés candidats :

- Collège Jules Ferry à Bourbiac
- Collège Thalassa à Erquy
- Collège Jean 23 à Quintin
- Collège Simone Veil à Lamballe
- Collège Notre Dame de la Clarté à Perros-Guirec
- Collège Victor Vasarely à Le Mené
- Collège Jean-Louis Hamon à Plouha

Chaque collège présentera un projet élaboré par un groupe d'élèves (classes, conseil de vie collégienne, groupe d'écodélégués), et sera représenté par 4 élèves (2 filles et 2 garçons par groupe).



CONTACT PRESSE

Direction de la Communication

Marine Beunardeau

marine.beunardeau@cotesdarmor.fr

02 96 77 68 56 / 07 64 39 05 81